

MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY  
69210

Mairie de CHEVINAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n° 6 – Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril  
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Christian DERBOUL, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Françoise LEMERLE, Louis PASCUAL, Liliane DENIS, David LECOANET, Sandrine THOMAS, Chrystel ANTOINE, Cédric JOLY, Caroline GIMENEZ.

**Absent excusé** : Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Françoise LEMERLE, Hervé MOISSONNIER pouvoir donné à Cédric JOLY, Paul CALVET pouvoir donné à Frédéric PAULOIS, Johann RONY pouvoir donné à Louis PASCUAL, Iléna PONS pouvoir donné à Chrystel ANTOINE.

**Date de convocation** : 23 avril 2026

**OBJET : Approbation du Budget Primitif 2026 - COMMUNE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2026 - COMMUNE qui s'établit de la manière suivante :

↪ Section de fonctionnement :	544 517,98 €
↪ Section d'investissement :	251 949,08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 - COMMUNE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Le Maire,  
Christian DERBOUL



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture